



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://snudifo69.com>

Appel du conseil syndical du SNUDI-FO 69

Le conseil syndical du SNUDI-FO 69, réuni le 14 novembre, avec 29 collègues présents, réaffirme son exigence de retrait du projet de loi Macron/Delevoye sur les retraites et le maintien des 42 régimes existants, dont le Code des pensions, qui garantit aux fonctionnaires d'Etat une retraite calculée sur la base du traitement des 6 derniers mois.

Une telle réforme entraînerait une baisse de la retraite des enseignants allant jusqu'à 40% !

Pour le conseil syndical, les journées d'action à répétition ont fait preuve de leur inefficacité et ne permettront pas de faire reculer le gouvernement.

Ainsi, informé :

- des multiples appels intersyndicaux à la grève reconductible à compter du 5 décembre à la RATP, à la SNCF, à Air France, à la Sécurité Sociale, dans plusieurs secteurs de la chimie et du bâtiment
- de l'appel unitaire des syndicats enseignants du Rhône FSU, FO, CGT, SUD, SNALC, CNT à la grève dès le 5 décembre.
- des grèves spontanées qui se déclenchent à la SNCF, dans les urgences...
- de la mobilisation de la jeunesse suite à la tentative de suicide d'un étudiant lyonnais
- de l'appel de l'assemblée des assemblées des gilets jaunes à rejoindre la grève à partir du 5 décembre

Le conseil syndical considère que les conditions sont réunies pour faire reculer le gouvernement et qu'il faut dès maintenant préparer et organiser la grève reconductible, sans attendre le 5 décembre.

Pour préparer les conditions effectives de la reconduction dès le 6 décembre au matin, le conseil syndical du SNUDI-FO :

- Invite tous les collègues à participer aux 12 réunions d'information syndicale organisées par le SNUDI-FO, parfois de manière intersyndicale, dans les jours qui viennent
- Propose aux enseignants d'organiser des réunions d'écoles ou de secteurs pour préparer les conditions de la reconduction (caisses de grèves...), réunions dans lesquelles les membres du conseil syndical pourront intervenir si nécessaire. Ainsi, lors du conseil syndical, des premières réunions d'écoles ou de secteurs sont déjà programmées à Lyon9 (19/11), St-Fons (22/11), Lyon7 (25/11), Bron (25/11) et d'autres vont l'être prochainement.
- Invite tous les collègues à envoyer leur déclaration d'intention de grève à compter du 5 décembre et jusqu'au 21 décembre, date de fin du préavis (tout en rappelant qu'envoyer une déclaration d'intention de grève ne signifie pas forcément être en grève)
- Décide d'organiser une caisse de grève du SNUDI-FO
- Propose à l'Union Départementale FO 69 de s'adresser aux maires du Rhône afin qu'ils ne mettent pas en place le service minimum d'accueil
- Va rédiger un modèle de courrier aux parents pour expliquer les motifs de la grève à compter du 5 décembre

La colère monte dans tout le pays, le gouvernement est fragilisé, c'est le moment d'y aller tous ensemble public-privé pour obtenir le retrait de la réforme des retraites et de toutes les réformes qui détruisent nos conditions de travail.

Nous pouvons gagner ! Nous allons gagner !